

## Conseil général de Mex du 18 juin 2019

Madame la Présidente ouvre la séance, il est 18h17.

Appel	44 membres sont présents. Le quorum est atteint.
Mot de la Présidente	La présidente annonce une modification de l'ordre du jour : suite à la démission de Ludovic Blatti un point est ajouté après le point 10 en vue d'élire un ou deux membre/s aux commissions de l'AIEV et en matière des impôts communaux.
Nouveaux membres	Deux nouveaux membres sont assermentés, Messieurs Eric Gasser et Vincent Flandin.
Procès verbal du 10 décembre 2018	Le PV est accepté à la majorité dont cinq abstentions.
Communication de la Présidente	La Présidente rappelle quelques règles quant au déroulement des séances du conseil général.
Communications de la Municipalité	<p>Renée Marendaz donne des informations concernant les transports publics : la ligne 91 va cesser de desservir Mex dès le mois décembre. La ligne 56 ne passera que dans le village, les Essert ne seront plus desservis. Le service du Taxi-bus est également en sursis, car pas rentable également.</p> <p>Après un bref historique de la mise en place de ces lignes depuis 2016, dont le coût annuel est de Fr. 65'167.-, fort est de constater que les transports publics ne sont pas utilisés par les habitants et ce, malgré la mise en place d'une subvention de Fr. 200.- par abonnement annuel. La municipalité est actuellement en contact avec les instances concernées pour négocier un arrêt aux Esserts et essayer de maintenir le Taxi-bus. De plus amples informations seront données ultérieurement.</p> <p>Concernant le réseau d'eau : une surconsommation de 20'000 m3 d'eau a été facturée à la commune par l'EIEVMV. Celle-ci était due à une défectuosité d'un compteur au quartier du Longet. A part cet incident, le réseau d'eau fonctionne bien. Les pertes de 8 à 10% sont tout à fait acceptables.</p> <p>Patricia Baudenbacher informe que deux personnes se sont désistées pour le spectacle de la Fête des vigneron. En cas d'intérêt, prendre contact avec le greffe.</p> <p>Pierre-André Berthoud s'étonne de la lenteur du commencement des travaux de l'auberge depuis deux ans. L'entreprise chargée de la démolition est au « taquet », elle est prête à commencer le travail, mais il y a toujours de petites embûches, de petites complications administratives qui retardent les travaux. Il pense que la phase d'exécution devrait pouvoir débiter tout prochainement.</p> <p>Concernant le Centre sportif : il explique qu'il est difficile de faire comprendre au propriétaire que le terrain est soumis à un PPA « Sports et loisirs ». Actuellement, un projet d'un centre équestre est en cours. Il faut faire comprendre au restaurateur, à qui le propriétaire a fait des promesses, que le restaurant doit être lié à l'activité prévue et non pas utilisé comme un restaurant pour des gens de passage. A ce stade, tout semble encore très compliqué.... suite au prochain conseil !</p>

Gregroy Wyss prend la parole pour parler du château d'en-bas : la municipalité rencontre deux à trois fois par an les propriétaires. Actuellement des investisseurs belges s'intéressent au projet. Des travaux devraient commencer durant l'été.

Il reprend la question de M. Rebeaud lors de la dernière séance: il confirme que la stratégie de la municipalité reste identique : c'est de conserver ce patrimoine financier et de le faire fructifier sur du long terme. Si la conjoncture devait se détériorer, il sera toujours temps d'envisager la vente des appartements. La municipalité reste confiante dans ce projet.

Concernant la construction des logements : depuis une année les taux sont stationnaires. Tous les emprunts contractés à ce jour sont dans la moyenne prévue, à savoir entre 1,5%-2,5%. il n'y a pas de retard particulier, la livraison est attendue en décembre avec une mise en location prévue en février.

Il répond aux questions soumises lors du dernier conseil par M. Alfred Wyss, par rapport aux coûts de construction de l'auberge :

- concernant la possibilité de créer un garage souterrain : au vu de la configuration du bâtiment, qui est contigüe à la salle villageoise, cette solution alourdirait le budget d'environ Fr. 1'000'000.-.
- Concernant la rentabilité d'une hôtellerie de moins de 25 chambres. Le projet communal est une auberge villageoise munie de quelques chambres. La configuration est normale pour une auberge villageoise. Lors de l'étude du projet, Gastroconsult avait été consulté. Il a préavisé favorablement à cette opportunité.
- Concernant le renoncement aux aménagements des combles et sur-combles. Après examen, il en résulte que le report de ces travaux à une date ultérieure impliquerait un surcoût de 10 à 25% ; de ce fait, la municipalité ne juge pas opportun de ne pas réaliser tous ces travaux en même temps.
- Concernant la construction d'un projet similaire à celui de l'auberge, dont les coûts annoncés seraient largement inférieurs à celle-ci. Après comparaison, mis à part une similitude avec les m2 et un ascenseur, ils sont fondamentalement différents tant par leur conception que par leur utilisation, il n'y a pas d'analogie possible entre les deux bâtiments.

Préavis 1/2019 –  
Adoption des comptes  
2018 et du rapport de  
gestion

Le rapport de la COGESFIN est lu par Fernand Dominé.

La Présidente passe la parole au syndic. Il remercie la boursière pour l'élaboration du rapport de gestion et Pierre-André Berthoud pour sa participation à la relecture.

Il souligne que 2018 est une excellente année grâce à un contribuable dont les affaires se portent très bien. Il rend attentif que les communes devront faire face à des augmentations des charges de la péréquation, accueil de jour et charges sociales, imposées par le canton aux communes. Il sera certainement difficile à l'avenir, de présenter, un bouclage aussi exceptionnel. Un fonds de Fr. 100'000.- a été attribué au fonds de réserve général dont ce dernier se monte à ce jour à Fr. 1'543'000.-

Jean-Paul Vaney demande la parole : lors d'une assemblée de l'UCV, une information a été donnée concernant un changement de la prise en charge de la facture sociale. Il demande également s'il n'est pas judicieux de faire partie de l'AdCV laquelle défend davantage les intérêts des communes dites riches.

Le syndic répond que la commune est membre des deux associations, l'UCV et l'AdCV. Il confirme que le canton étudie la possibilité de reprendre tout ou partie de la gestion de la facture sociale avec une bascule prévue du point d'impôts canton-commune.

Alfred Wyss demande une précision du point 21.318.0, concernant l'encaissement des impôts, ce dernier a passé de Fr. 23'000.- à Fr. 75'000.-. La boursière répond que ce sont des imputations forfaitaires (rattrapages) sur les contribuables étrangers (impôts à la source).

Aucune information supplémentaire n'est demandée, la Présidente passe au vote. Le préavis est accepté à l'unanimité.

Le syndic remercie l'assemblée pour sa confiance.

Préavis 2/2019 -  
Modifications des statuts  
de l'ASICoPe

Le rapport de la commission ad hoc est lu par Christine Voltz.

Aucun complément d'information n'étant demandé, la Présidente passe au vote. Le préavis est accepté à l'unanimité

Préavis 3/2019 -  
Demande de crédit de Fr.  
100'000.- pour la  
transformation d'un  
appartement en salle de  
classe de dégagement

Le rapport de la COGESFIN est lu par Jean-Paul Vaney.

Le rapport de la commission ad hoc est lu par Christine Voltz.

Renée Marendaz précise encore que la mise à l'enquête s'est terminée le 6 juin. Un rapport d'amiante est en cours. Les travaux pourront commencer début juillet.

Gaston Borgeaud a entendu parler de la construction de deux collèges dans les communes de Penthaz et Penthalaz. Il demande des précisions.

Renée Marendaz répond qu'il y a eu une scission du groupement scolaire : le groupement primaire est géré par l'ASIVenoge dont les enfants sont répartis entre Mex, Vufflens, Penthalaz. Le collège actuel de Penthalaz est trop petit, la construction d'un nouveau collège de huit classes est prévue à l'horizon de 2021-2023. En attendant, une extension provisoire est prévue pour la rentrée 2021.

Concernant le secondaire, Gregory Wyss prend la parole. La volonté politique des municipalités des six communes est de créer une entité pour le secondaire. Ce projet n'est pas encore entériné. Le collège se situerait sur le site de Penthaz : les coûts sont estimés entre Fr. 25 et 30 mio pour 600 élèves environ. Ce montant représente des charges importantes pour les six communes : l'économie probable envisagée n'est plus vraiment démontrée à ce jour. L'étude de ce projet évoluera ou non selon la variation démographique de la région.

Aucune question complémentaire n'est demandée, la Présidente passe au vote. Le préavis est accepté à l'unanimité.

EIEVMV –  
Adoption des comptes  
2018

Le rapport de l'Entente, écrit par la commune de Villars-Ste-croix, est lu par Jean-Gaël Pahud.

Aucune question complémentaire n'est demandée. La Présidente passe au vote. Celui-ci est accepté à l'unanimité.

Elections de la Présidente  
et du vice-Président

M. von Oppenheim prend la parole pour l'élection de la Présidente. Cette dernière est élue par acclamation.

Election du vice-président : M. Oppenheim accepte de continuer sa fonction. Il est élu par acclamation.

**Election de deux délégués** Au vu de la démission de Ludovic Blatti de la commission en matière d'impôts communaux et celle de l'AIEV en qualité de suppléant, la présidente demande à l'assemblée si une personne serait intéressée à reprendre ces fonctions?  
Par désignation, M. Gasser Eric pour la Commission en matière d'impôts communaux et M. Vincent Flandin en qualité de suppléant à l' AIEV sont élus par acclamation.

**Propositions individuelles et divers** M. Gasser prend la parole concernant les transports publics. Il pense qu'il faut repenser les trajets et améliorer les lignes, la planification doit se projeter sur du long terme et non pas sur deux ou trois ans. En cas d'une décision de suppression d'une voiture ou d'un changement d'un mode de vie dans une famille, il faut pouvoir compter sur des transports garantis.  
Au vu du trafic constaté sur la route cantonale, pourquoi n'y aurait-il pas une volonté des communes situées, entre Penthalaz et Villars-Ste-Croix, de mettre en place une ligne qui relierait ces communes?  
Il précise qu'il se tient volontiers à disposition pour faire partie d'une commission d'étude pour réfléchir à ce sujet.  
Mme Marendaz répond qu'un projet d'étude est mis sur pied, Les communes de Mex - Vufflens-la-Ville - Penthaz – Penthalaz ont été sollicitées par le canton pour étudier un transport public, mais l'étude se dirige en direction de Cossonay et non pas dans la direction Crissier-Lausanne. L'idée est également d'utiliser conjointement les transports publics avec les transports scolaires, ce qui en diminuerait les coûts. Des informations seront données ultérieurement.  
Christine Voltz informe qu'il y a plusieurs élèves qui vont quitter la scolarité obligatoire pour aller faire des études/apprentissages sur Lausanne. Il y également des activités sportives vers Bussigny. Quelles solutions peut-il y avoir pour des transports publics afin que les jeunes puissent être autonomes ?  
Simon von Oppenheim prend la présidence pendant quelques minutes. La Présidente demande à la municipalité des nouvelles sur l'installation de la pose de plaquettes nominales au jardin du souvenir.  
Patricia Baudenbacher répond que le projet est abandonné. Gregory Wyss précise qu'il est de la volonté de la municipalité de le garder en l'état, le but du jardin du souvenir n'est-il pas d'être « anonyme » ?  
La présidente reprend la main, la parole n'étant plus demandée, elle clôt la séance à 19h53 en souhaitant un bel été à l'assemblée.

La Présidente



Dominique Dubois



La secrétaire



Brigitte Beuchat